

# Les moyens de prévenir et de combattre les actes de désinformation des électeurs en Roumanie

Octavian Mircea CHESARU  
Directeur adjoint de la Réglementation  
L'Autorité Électorale Permanente de Roumanie

1

## Cadre juridique

- La Constitution
- Les lois spéciales (électoral/audiovisuel)
- Code pénal
- Décisions de l'AÉP et du BEC
- Pouvoir d'initiative législative limité

2

## L'architecture administrative

---

- **Institutions permanentes**
  - ✓ Le Conseil National de la Radiodiffusion
  - ✓ L'Autorité Nationale D'administration et de Régulation des Communications
  - ✓ L'Autorité Électorale Permanente de Roumanie
  - ✓ Le Ministère de l'Intérieur
- **Institutions temporaires/Temporary institutions (système webérien/weberian system)**
  - ✓ Le Bureau Electoral Central
  - ✓ Des commissions techniques

3

## Actions préventives

---

- Information correcte de l'électorat
- Coopération avec les médias
- Coopération avec les ONG
- Coopération avec les partis politiques

4

## Guide pour prévenir et combattre les actions de désinformation des électeurs

- RECOMMANDATIONS ÉTHIQUES POUR LES JOURNALISTES (équidistance, vérification rigoureuse des informations, transparence, respect de l'intégrité personnelle, éviter le sensationnalisme)
- RECOMMANDATIONS ÉTHIQUES POUR LES CRÉATEURS DE CONTENU EN LIGNE (neutralité, respecter la diversité des opinions, l'utilisation de sources officielles)
- RECOMMANDATIONS POUR UN DISCOURS ÉLECTORAL ÉQUILIBRÉ

5

## Recommandations pour un Discours Électoral Équilibré

- DÉMOCRATIE - Développer le contenu du matériel et des discours électoraux de manière à offrir des garanties quant au respect et à la promotion des principes de la démocratie et de l'État de droit, en exprimant un ferme engagement en faveur de la protection des droits de l'homme et en condamnant tout dérapage ou tentative de saper l'État.
- TRANSPARENCE - La présentation dans l'espace public d'informations accessibles, complètes, claires et précises sur l'activité politique et professionnelle antérieure, les projets et programmes politiques proposés aux électeurs, ainsi que les sources de financement de la campagne électorale.
- RESPECT - Encourager et accepter les critiques constructives et les opinions divergentes, éviter les contenus qui favorisent les attaques personnelles ou les comportements intrusifs sur la vie privée des individus, promouvoir l'égalité d'accès aux moyens d'information pour tous les candidats, ainsi que s'abstenir de tout langage incitant à la haine, à la discrimination et à l'hostilité. ou en utilisant un ton agressif.
- CYBERSÉCURITÉ - Encourager, à travers des actions et des discours politiques, l'application de mesures de cybersécurité visant à protéger les pages Internet, les applications ou d'autres outils développés dans le but de mener des campagnes électorales contre les attaques informationnelles.

6

## Recommandations pour un Discours Électoral Équilibré

- **HONNÉTÉTÉ ET VÉRITÉ** - Fonder le contenu du matériel et des discours électoraux sur des données et informations réelles, correctes et exactes, favoriser le contact direct avec les électeurs à travers des réunions publiques et la participation à des plateformes de débat ouvert, ainsi qu'éviter ou condamner les déclarations fausses ou trompeuses.
- **COMMUNICATION RESPONSABLE** - Rigueur dans le processus de vérification des faits et des informations diffusés ou contestés au cours des campagnes électorales, en corrigeant rapidement toute diffusion d'informations fausses ou erronées, en réparant les dommages causés par la diffusion d'informations préjudiciables, ainsi qu'en évitant et en condamnant publiquement l'utilisation sur les plateformes de médias sociaux, des robots automatisés (trolls et bots), de faux comptes et d'autres pratiques visant à manipuler l'opinion publique.
- **LANGAGE INCLUSIF** - Éviter les propos ou les actions qui discriminent ou marginalisent les personnes en fonction de la race, du sexe, de l'orientation sexuelle, de la nationalité, du handicap, de l'origine ethnique, de la langue parlée, de la religion, de l'opinion politique, de la richesse ou de l'origine sociale.
- **ÉDUCATION** - Encourager et participer à des activités visant à améliorer les connaissances de l'électorat concernant le processus de prise de décision des entités publiques, la manière d'établir l'agenda public et les questions de nature politique.

7



8